

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE DES GLIERES

Objet : PROGRAMME DE TRAVAUX ET ETAT DE REPARTITION DES DEPENSES 2023

Le « **Vendredi 24 Février 2023 à 14h15** », en Mairie de Fillière, sur convocation de Monsieur le Président de l'AFP, se sont réunis les membres de l'Assemblée Ordinaire de l'AFP des GLIERES dont les noms suivent :

Etaiet présentes : Christian ANSELME, Anne LEVET, Mathieu MICHEL, Jean Yves ABBE DECARROUX, Gaël ANTHOINE-MILHOMME, Jean-Pierre BETEND représentant Estelle GAILLARD, Jean-Marc NICOLLIN, Michel BASTARD

Quorum atteint.

Assistaient également :

Johan FREIMANN, service comptabilité finances commune de Fillière
Pascale RIGOT, responsable du service comptabilité finances de Fillière
Jean-Claude GOLLIET, responsable pôle captages et ouvrages du Grand Annecy
Romane SEGUIER, chargée de mission Syndicat Mixte des Glières
Honorine BUTHOD, Technicienne Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie

Monsieur le Président ainsi que la SEA 74 présentent les projets de travaux non réalisés en 2022 et reportés sur le budget 2023. L'état de Répartition des Dépenses relatif à ces opérations se présente comme suit :

Lieu - Objet - Bénéficiaire	N°	Coût total prévisionnel	Travaux TTC	Assistance SEA	Maîtrise d'oeuvre	Financement			Participation fonctionnement 2% (à la charge du bénéficiaire)
						Subvention	Participation Département 74	Participation bénéficiaire	
UP La Mandrolière Alimentation en eau - accès-abords Yves ANTHOINE-MILHOMME	38	22 060,00 €	20 880 €	1 180,00 €	-	13 236,00 € CD 74		8 824,00 €	441,20 €
UP Les Mouilles Eau et abreuvement GAEC Pas du Loup	42	50 000 €	47 640 €	2 360,00 €	-	34 494,20 € CD 74		15 505,80 €	1 000,00 €
UP Les Mouilles Extension du chalet d'alpage Département Haute-Savoie	43	221 462,60 €	189 145,80 €	5 900,00 €	26 416,80 €	78 985,04 €	142 477,56 €	0,00 €	4 429,25 €
TOTAUX		293 522,60 €	257 665,80 €	9 440,00 €	26 416,80 €	126 715,24 €	142 477,56 €	24 329,80 €	5 870,45 €

Le Président et la SEA 74 présentent les trois nouveaux programmes de travaux que souhaitent engager l'AFP en 2023. Comme décidé par l'Assemblée Générale des propriétaires, ces nouveaux programmes de travaux 2023 sont concernés par l'augmentation de la participation aux frais de fonctionnement de l'AFP. L'Etat de Répartition des Dépenses de ces opérations se décline comme suit :

Lieu - Objet - Bénéficiaire	N°	Coût total prévisionnel	Travaux TTC	Assistance SEA	Maîtrise d'oeuvre	Financement			Participation fonctionnement 4% (à la charge du bénéficiaire)
						Subvention Prévisionnelle	Participation Département 74	Participation bénéficiaire	
UP Les Fréchets Alimentation et stockage eau GAEC Le Paquis	44	26 220,91 €	25 335,91 €	885,00 €	-	20 976,73 € CD 74		5 244,18 €	1 048,84 €
UP En Loup Eau assainissement reconquête El Jean-Marc NICOLLIN	45	116 554,60 €	115 079,40 €	1 475,00 €	-	93 243,52 € CD 74		23 311,08 €	4 662,18 €

UP Paccot La Métralière Cave et rénovation salle fabrication GAEC La Mélodie	46	102 000 €	100 525,00 €	1 475,00 €	-	59 500 € Europe/Région/ CD 74	-	42 500,00 €	4 080,00 €
TOTAUX		244 775,51 €	240 940,31 €	3 835,00 €		173 720,25 €		71 055,26 €	9 791,02 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale Ordinaire :

1. Accepte à l'unanimité le programme de travaux et l'état de répartition des dépenses 2023
2. Décide d'inscrire les sommes correspondantes au budget 2023,
3. Donne pouvoir à Monsieur le Président pour appliquer ces décisions, signer les documents et procéder aux notifications et affichages réglementaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, ans que dessus

Pour copie conforme
Le Président de l'A.F.P.
Christian ANSELME

